

1 des 2 exemplaires à conserver par la B.C. S.H.A.

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS

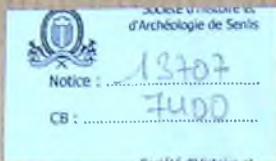
(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1877)

6^{1^e} Volume

COMPTES RENDUS

ANNÉE 1952





1952

Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin



BULLETIN MENSUEL

DE LA

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

(Ancien Comité Archéologique)

FONDÉE EN 1862

Reconnue d'utilité publique en 1877

Siège social : 10, rue du Haubergier, à SENLIS

Bureau : *Président* : D^r R. Bénard ;
Vice-Présidents : Chanoine Dupuis, M. G. Lanier ;
Secrétaire général : M. H. Journé ;
Secrétaires : Abbé Lemonnier, Mlle Dugas ;
Trésorier : W. Marot. — *Conservateur* : D^r Dautheuil.

La Société se réunit le deuxième dimanche de chaque mois (sauf en Août et Septembre), à 14 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Toute la correspondance doit être adressée au Siège social. Les cotisations doivent être envoyées à M. W. Marot, trésorier, 11, rue de Beauvais, à Senlis. C.C.P. Paris 700-90.

Séance du 10 Février

Admission : M. René Dupuis, à Senlis.

Séance du 9 Mars

Admissions : Mme et M. André Leclerc, à Senlis.

Séance du 11 Mai

Admissions : M. Moulin, entrepreneur, à Paris ;
Docteur Perroton, à Rully (Oise).

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Les Sociétaires peuvent acquitter dès maintenant leur cotisation pour 1952 (50 francs pour la cotisation simple, 250 francs pour la cotisation avec abonnement au Bulletin) entre les mains de M. W. Marot, trésorier, 11, rue de Beauvais, à Senlis. C.C.P. Paris 700-90.

SHAS



Séance du 13 Janvier 1952

Présidence de M. le D^r R. Bénard

I. - L'ENCEINTE GALLO-ROMAINE DE SENLIS

par M. Robert Jarry

Une assistance aussi nombreuse que choisie emplissait la grande salle de l'Hôtel de Ville, à l'occasion de cette première réunion annuelle que présidait le Docteur René Bénard, président de la Société, et que M. le Sous-Préfet et M. le Maire de Senlis honoraient de leur présence. Il est vrai que le sujet annoncé de la conférence soulevait l'intérêt de tous les Senlisiens passionnés de l'histoire de leur vieille cité.

M. Robert Jarry, de la Direction Générale de l'Architecture au Ministère de l'Education Nationale, exposa d'une manière fort attrayante, quoique forcément résumée, tout ce qui se rapporte à « l'enceinte gallo-romaine de Senlis » ; véritable mise au point telle qu'elle résulte des savantes études de M. G. Matherat au cours de ces dernières années, lesquelles, en en révélant le grand intérêt national et l'importance archéologique, ont permis d'en faire décider le classement comme « monument historique », c'est-à-dire de placer cet antique ouvrage sous la sauvegarde de l'Etat.

M. Jarry rappela d'abord l'origine de cette muraille. La ville romaine d'Augustomagus avait succédé, au premier siècle de notre ère, à Ratomagus, la bourgade gauloise des Sylvanectes, édifiée plus à l'Ouest, au confluent même de la Nonette et de l'Aunette. Pendant trois siècles de paix romaine, Senlis vécut tranquille et devint une florissante cité ; mais vers l'an 270, la révolte des Bagaudes vint ruiner la ville, comme d'ailleurs la plupart des grands centres gallo-romains. C'est alors que, pour assurer sa protection, fut élevé, au point le plus élevé du site, le mur d'enceinte à l'intérieur duquel se trouvaient les principaux monuments et édifices publics ; ce fut, ce qu'on appela la « cité ».

Cette enceinte, de forme elliptique, demeurée intacte dans sa presque totalité, mesure environ 300 pas d'Est en Ouest sur 140 pas du Nord au Sud. Elle comportait deux portes principales, d'abord la « Porte de Reims » (ou Bellon) à l'Est, puis la « Porte de Paris » (ou Porte aux Pains, ou Gloria Laus) au Sud. Elle possédait en outre plusieurs poternes dont : celle de Saint-Maurice, celle de Saint-Rieul, celle de Sainte-Bathilde (ou fausse-porte), enfin une dernière, derrière Saint-Frambourg et débouchant sur la place de la Halle actuelle, soit au total six portes.

La muraille elle-même a de 10 à 12 pieds d'épaisseur (environ 3 m. 50) et 22 pieds (environ 7 mètres) d'élévation. Elle était précédée d'un large fossé. Elle est constituée par un blocage de moellons enrobés dans un mortier très résistant. Ce blocage est parementé de petits moellons, taillés et ajustés, séparés par des lits horizontaux de tuiles. La muraille repose sur une épaisse fondation en « gros appareil », où l'on retrouve d'ailleurs souvent les vestiges de pierres sculptées des édifices de la ville primitive. Elle a environ 840 mètres de périphérie et porte un chemin de ronde sur tout le pourtour de son tracé polygonal.

Pour assurer la défense et contrebattre le fossé, cette enceinte était garnie de 28 tours, dont quelques-unes sont sensiblement intactes ; certaines ont été simplement arrasées à hauteur de la muraille ; un petit nombre seulement en a disparu au cours des siècles. Elles ont environ 13 mètres de hauteur, et à peu près 4 mètres de diamètre, avec une forme circulaire vers l'extérieur ; le chemin de ronde les traversait vers l'intérieur. Placées aux angles du tracé polygonal, elles étaient espacées à peu près régulièrement de 80 pieds (27 mètres).

Le conférencier présente alors les projections photographiques des tours les mieux conservées (ou restaurées), en signalant leurs particularités. Il rappelle que notamment les deux tours qui flanquaient la Porte Bellon (la seule à en posséder deux) ont été démolies vers 1805. Celle qui existe derrière l'ancien évêché (actuel Palais de Justice), bien que remaniée, a conservé son allure et sa hauteur primitives, comme d'ailleurs celle qui subsiste derrière l'hôtel de Vermandois. A noter que la Tour du Prétoire, au vieux château, tenait lieu de tour de l'enceinte ; puis les deux tours suivantes, très bien dégagées et conservées (l'une d'elles renfermait l'oratoire de Saint Louis).

A signaler encore, la tour en bon état, qui forme le fond de l'Hôtel de la Chancellerie, et qui flanquait la Porte Sainte-Bathilde. Suivant la muraille qui surplombe les maisons de la place de l'Hôtel-de-Ville, on arrive à la rue du Châtel, où se trouvait la Porte de Paris avec une tour latérale dont les travaux de reconstruction ont mis à jour le soubassement en gros appareil. A cet endroit, la muraille a été supprimée au cours des siècles sur un faible parcours.

Poursuivant sa description, M. Jarry nous montre les tours ou leurs vestiges, dans le fond des maisons qui bordent au côté Nord la place de la Halle, notamment une dernière, en bon état de conservation, touchant le cloître Saint-Frambourg et qui flanquait la poterne existant sur ce point (bouchée vers la fin du XIII^e siècle). Au delà de Saint-Frambourg, la muraille se continue, surmontée de minuscules jardins, jusqu'à la rue Bellon, où elle manifeste encore sa présence.

Pour compléter son importante conférence, M. Jarry a estimé nécessaire (et nous le remercions de son initiative) de préciser pour le public senlisien ce qu'il faut entendre par « classement » d'un édifice au titre des monuments historiques, les droits et obligations qu'une telle opération comporte tant pour l'Etat que pour le ou les propriétaires d'un ouvrage, édifice ou site. Ce classement, décidé par une commission de spécialistes, n'est réalisé, après enquête approfondie, qu'à l'égard d'édifices présentant un caractère de rareté ou d'intérêt archéologique, architectural ou historique d'intérêt national. C'est le cas de l'« enceinte gallo-romaine de Senlis », unique spécimen subsistant en France de ce type d'ouvrage. Sans doute, en existe-t-il par ailleurs quelques rares vestiges, notamment à Provins, non loin de nous. Aucun ne présente dans un tel état de conservation un ensemble aussi complet et remontant à une époque aussi éloignée. Contrairement à ce que quelques esprits malveillants ont prétendu, le classement ne diminue en rien les droits de propriété du possédant. Par contre, l'Etat prend à sa charge les frais d'entretien ou de réparation de l'immeuble classé, son rôle se bornant à assurer, dans l'intérêt général, la sauvegarde dudit immeuble. Le propriétaire ou riverain est simplement tenu d'obtenir l'autorisation administrative pour les travaux qu'il désire entreprendre lui-même.

Telles sont, résumées trop brièvement, les grandes lignes de la conférence de M. Jarry, écoutée avec un profond intérêt et applaudie par les nombreux assistants.

Dans une aimable improvisation, le Président Bénard remercia l'éminent conférencier, avant de retracer la tâche accomplie par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis (fondée en 1863) depuis 89 ans. Il fit ressortir les avantages moraux et matériels qui en sont résultés pour Senlis, depuis qu'un groupe d'hommes érudits et dévoués a su, par ses travaux, attirer l'attention du public et du monde savant sur son prestigieux passé chargé d'histoire, et sur les richesses archéologiques qu'elle renferme.

Il termina en faisant appel enfin à la jeunesse cultivée d'aujourd'hui, lui demandant d'apporter à notre Société, dans les études qu'elle entend, le concours de son érudition et de son activité.

Prenant à son tour la parole, M. le Maire de Senlis présenta à l'assistance quelques-unes des pièces d'or les plus précieuses du trésor découvert récemment lors de travaux exécutés à l'Hôtel de Vermandois, proche de la Cathédrale, et remontant aux XIV^e et XV^e siècles.

Séance du 10 Février 1952

Présidence de M. le D^r R. Bénard

I. - LE SITE GALLO-ROMAIN DE BUFOSSE

par M. Durvin

Poursuivant depuis deux ans les fouilles entreprises sous la direction de M. G. Matherat, M. Durvin vient exposer aux sociétaires les découvertes faites dans le site gallo-romain de Bufosse, près de Verneuil, sur la rive gauche de l'Oise, non loin de la ferme de Maubuisson. Les travaux ont révélé la présence des substructions enfouies d'une « villa rustica » du II^e siècle de notre ère.

On trouve dans les ouvrages des auteurs latins Varron, Columelle et Paladius la description de la ferme type gallo-romaine, telle que nous la retrouvons à Bufosse et notamment : l'habitation du « villicus » (fermier) avec un véritable confort — les bâtiments d'exploitation installés avec le souci très humain de procurer aux serviteurs une certaine aisance, de mettre tous les animaux dans les meilleures conditions possibles pour un rendement optimum.

Des projections de photographies, plans et dessins firent défiler sous nos yeux, comme en une visite réelle sur le terrain, les différentes salles de la « villa » romaine de Bufosse. C'est d'abord la demeure de l'intendant, séparée par un mur des bâtiments d'exploitation : petit pavillon avec des pièces au sol bétonné, aux murs peints en gris-bleu, avec son « bain » garni de pierres blanches (en lias de Senlis) et dont les conduites d'adduction ou d'évacuation d'eau conservent encore parfois leur tuyau de plomb.

Puis, l'ensemble des bâtiments réservés au personnel et aux animaux ; les chambres groupées des serviteurs, à proximité de la grande salle commune ; les étables spacieuses avec, à l'extrémité, le four, qui pouvait chauffer, en même temps que les animaux, un « tepidarium » servant de vestibule à une baignoire réservée au personnel. Dans la cour, les remises, et, isolée de tous les bâtiments, la tour carrée servant de pigeonnier. Une impression d'ordre et d'ordonnance parfaite se dégage encore de ces ruines !

De l'étude du site et des fouilles déjà effectuées, M. Durvin conclut à la présence probable dans les environs de vestiges analogues indiquant la présence en cet endroit d'une véritable colonie agricole, détruite vraisemblablement lors des invasions barbares ultérieures.

Pour compléter sa description, le conférencier présente aux assistants les divers objets recueillis sur place. Ce sont d'abord des pièces préhistoriques, pierres taillées, pics, hocherets, une corne de cerf elophe, un poignard de bronze. De Bufosse même : une parcelle de mosaïque, des fragments de peintures, de la verrerie, des céramiques rouges, un tronçon de tuyau de plomb, des clefs, des outils de fer, et, objet curieux, une lamelle de plomb ingénieusement repliée pour servir à encastrier le verre à vitre dans le mortier des baies, des monnaies d'Adrien, d'Antonin le Pieux, de Septime Sévère et de Tetricus.

Il présente aussi divers objets trouvés dans les fouilles de Thiverny, savoir : des fragments de peintures de style pompéien, des épingles de dames, des styles à écrire sur tablettes de cire finement sculptés dans de l'ivoire et des cols d'amphore. Tous ces objets sont placés dans le petit musée archéologique en cours d'installation à Creil.

M. Durvin se propose d'exposer aux sociétaires, dans une prochaine conférence, le résultat de ses fructueuses recherches dans le site de Thiverny. Des applaudissements, et des remerciements unanimes saluent la fin de cet attachant exposé.

II. - JULIEN CLEMENT (1650-1729)

MEDECIN-ACCOCHEUR DE Mme LA DAUPHINE

par le D^r René Bénard

Se référant à une étude antérieure sur Nicolas de Malézieux, intendant des plaisirs du duc et de la duchesse du Maine à la Cour de Sceaux, l'auteur expose aujourd'hui dans quelle condition celui qui mit au monde le duc du Maine, fils naturel de Louis XIV et de Madame de Montespan, *Julien Clément*, devint accoucheur officiel de la Cour, et fut même anobli dans des conditions tout à fait exceptionnelles.

L'auteur raconte les circonstances dans lesquelles cet obscur et humble Arlésien, devenu Parisien d'occasion, accéda à la plus haute fortune. L'habileté, la discrétion dont il fit preuve lors de la naissance de l'enfant de la Maréchale de la Ferté et du duc de Longueville devaient inciter à s'adresser à Clément tous ceux qui, dans des circonstances analogues, souhaitaient rencontrer les mêmes qualités de dextérité et de réserve.

Aussi, lorsque Louis XIV, à l'occasion de la naissance de l'ainé des huit enfants qu'il eut de la Marquise de Montespan, chercha un homme de l'art présentant cette double garantie, fut-ce à Clément qu'il décida de s'adresser.

Il faut lire dans Bussy-Rabutin cette aventure romantique qu'on croirait extraite d'un mélo de 1830 : Ce modeste praticien qu'une inconnue vient chercher un soir de 1669 à son domicile de la rue Saint-Antoine — la promesse d'une grosse somme à la condition qu'il se laisse bander les yeux, et n'essaye jamais de savoir quelle est la personnalité de la femme de haut rang pour qui on sollicite son concours — la course dans la nuit à travers Paris, dans un carrosse qui emprunte beaucoup de détours pour qu'il soit impossible de savoir où l'on se rend — l'arrivée à l'Hôtel de Vendôme, tout au bout de la Cité (actuellement 25, boulevard du Montparnasse) — les lumières qu'on éteint à son entrée dans la chambre — Louis XIV qui de la pièce voisine, sans se faire connaître, et toujours dans l'obscurité, engage la conversation avec le manant dont il faut bien qu'il subisse les familiarités.

Le Roi a très peur que tout ne se passe pas le mieux du monde ; il va lui-même, pour satisfaire les grossiers appétits du rustre, chercher dans les placards une miche de pain, un pot de confiture et un flacon de vin, et il ne retrouve sa majesté que pour décliner l'offre à lui faite de boire et de trinquer avec lui. Tout cela est dépeint de façon telle qu'on se demande si Bussy-Rabutin n'était pas caché dans un petit coin — auquel cas il mérite d'être considéré comme l'ancêtre de nos reporters modernes — à moins qu'il n'ait été tout simplement un écrivain doué d'imagination ? En tous cas, il donne des détails d'une telle réalité qu'il paraît avoir été sérieusement renseigné.

Une bourse de cent louis d'or — une nouvelle course à travers les rues les plus insolites dans le Paris d'alors et voilà — au moins en puissance — Clément devenu accoucheur officiel. Il présidera à la naissance du duc du Maine, du Comte du Vexin, du Comte de Toulouse, de Mesdemoiselles de Nantes, de Tours et de Blois. Il sera appelé ensuite pour les enfants légitimes du Grand-Dauphin. Enfin, sur la fin de sa carrière (il a maintenant plus de 60 ans) il va mettre au monde les enfants de la Duchesse de Bourgogne (dont le futur Louis XV). A Madrid, Philippe V requiert ses services pour les naissances des 8 enfants qu'il aura de ses deux reines. Clément, qui approche de ses 70 ans, va chaque fois entreprendre le voyage d'au delà des Pyrénées.

Il y recueillera profits et honneurs, car, par lettres patentes d'août 1711, il est créé écuyer, réputé noble, pour lui et sa descendance ; faveur unique, il reçoit le droit de faire figurer dans ses armes le lis d'or sur champ d'azur des armoiries royales.

Une condition indispensable était toujours imposée au nouvel anobli : ne pas déroger, c'est-à-dire, cesser immédiatement, et renon-

cer, pour ses enfants, à exercer toute profession rémunératrice. Le Roi, non seulement allait dispenser son serviteur de la clause de dérogeance, mais il allait même lui en faire l'obligation : « sans qu'il soit tenu, était-il dit dans les lettres de noblesse, de cesser l'exercice de sa profession, ce que nous lui avons expressément défendu, en considération des secours que les princesses de notre sang pourront continuer d'en recevoir » !

Fallait-il lui faire aussi une obligation de se conduire en gentilhomme ? Il est probable qu'à force de fréquenter la Cour, le rustre avait dû prendre les bonnes manières, et ne plus rien garder de la familiarité avec laquelle il s'était fait servir à manger et à boire par le Roi-Soleil, dans la nuit romantique de 1669 !

Séance du 9 Mars 1952

Présidence de M. G. Lanier, Vice-Président

I. - COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNEE 1951

par M. W. Marot, Trésorier

II. - L'ÉVÊQUE DE SENLIS GUERIN, DETECTIVE

par Mademoiselle C.-M. Dugas

L'auteur raconte comment le célèbre évêque de Senlis, Frère Guérin, se trouva jouer le rôle de détective dans une ténébreuse affaire qui bouleversait le comté de Flandre.

Bauduin IX de Flandre, un des chefs de la IV^e Croisade, devenu empereur de Constantinople, avait disparu, près d'Andrinople, dans la défaite infligée aux Croisés par les Grecs et leurs alliés Bulgares. Le trépas du pauvre seigneur étant attesté par les ennemis-mêmes, son frère Henri de Hainaut lui succéda sur le trône d'Orient et sa fille Jeanne devint comtesse de Flandre et de Hainaut. Elle faisait de son mieux pour défendre son pays contre le roi de France, et ses sujets contre les grands vassaux orgueilleux et turbulents, quand une aventure étrange vint agiter les esprits. Dans une troupe de Frères Mineurs qui s'étaient établis à Valenciennes, le gouverneur de cette ville, messire de Materen, reconnut son oncle, Josse de Materen, un des compagnons d'armes de Bauduin IX, porté pour mort avec le comte dans la bataille d'Andrinople.

Bien que l'ancien chevalier eut fait jurer à son neveu le secret sur ses étonnantes révélations, le bruit se répandit bientôt que plusieurs des compagnons de Bauduin avaient échappé à la tuerie d'Andrinople, combattu en Palestine, puis au Maroc sous les ordres du roi du Portugal et que là, beaucoup étant morts en martyrs sur la terre d'Afrique, les survivants avaient fait vœu de se consacrer à Dieu dans le silence et la pauvreté. Le retour de ces épaves de la IV^e Croisade ne pouvait-il faire espérer la survie du comte Bauduin lui-même ?

Peu de gens s'étonnèrent lorsqu'un noble baron de Valenciennes reconnut son prince dans un mendiant qui vivait en ermite près de la petite ville de Mortagne. Le pauvre diable se défendit en vain d'être le puissant comte et empereur : n'avait-il pas les mêmes traits, le même âge, presque la même taille ? (Les épreuves traversées en Terre Sainte pouvaient bien l'avoir un peu tassé). Bientôt il ne cessa plus de nier sa véritable personnalité ; il racontait volontiers des aventures tragiques et romanesques, savait une foule de secrets d'Etat et de famille connus du seul Bauduin et, faisant violence à son désir de repos, il consentit à reprendre le pouvoir dans l'intérêt de ses sujets. On le vit, couronné en tête, revêtu de la pourpre impériale, dans les grandes villes de Flandre, acclamé par le peuple, reconnu par le roi d'Angleterre lui-même. Seuls quelques fidèles

défendaient encore la cause de Jeanne contre les partisans de « son père ». Menacée d'enlèvement, considérée comme une fille dénaturée bien qu'elle sollicitât vainement une entrevue avec Bauduin, elle se mit enfin sous la protection du roi de France Louis VIII, qui envoya l'évêque de Senlis pour démêler cette situation confuse. Grâce au sire de Materen, les Frères Mineurs furent convoqués et affirmèrent sous serment qu'ils avaient assisté à la mort de Bauduin. Le pseudo-comte, invité par Louis VIII, rencontra celui-ci à Péronne, fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang ; mais, dérouter par les très simples questions que lui posa l'évêque Guérin, il préféra s'enfuir la nuit suivante en emportant tout ce qu'il put trouver d'objets précieux dans les appartements mis à sa disposition. Il s'enfuit jusqu'en Bourgogne où il vécut largement, fort imprudemment aussi, car jadis il y avait séjourné en qualité de jongleur. Dénoncé, ramené en Flandre, le faux comte — Bertrand Cordel, de son vrai nom — fut pendu après avoir reconnu ses torts. Cependant il n'avait soutenu sa supercherie qu'à l'instigation de hauts barons flamands (peut-être des partisans de Bouchard d'Avesnes, beau-frère de la comtesse Jeanne). Mais, suivant la moralité de La Fontaine, ces puissants furent amnistiés avec « tous ceux qui avaient embrassé de bonne foi le parti de l'imposteur. »

III. - INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA PAROISSE DE MORIENVAL (à suivre)

par M. G. Lanier

Séance du 20 Avril 1952

Présidence de M. le D^r Dautheuil

I. - LES FOUILLES DE THIVERNY

par M. Durvin

Continuant ses très intéressantes communications sur les fouilles qu'il a entreprises dans notre région, M. Durvin parle, cette fois, des découvertes faites à Thiverny en 1949, non loin de la route de Saint-Leu, au pied d'une falaise déjà célèbre où, en 1923, des travaux effectués par la S.N.C.F. mirent à jour une sépulture préhistorique, malheureusement vite pillée. Presque un siècle avant (1843), avait été trouvée dans les parages une riche ceinture d'or ; elle figure maintenant parmi les plus beaux ornements des collections de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles).

Située à proximité d'une très belle voie romaine dont subsistent encore des tronçons, la villa romaine de Thiverny présente des ruines superposées, d'époques différentes, et qui n'offrent ni le même aspect, ni la même richesse.

Pour les premières, vestiges d'un de ces petits palais qu'étaient les villas urbaines de l'époque romaine, au I^{er} siècle, une salle profonde, carrée, construite avec de gros blocs de pierre parfaitement taillés, assemblés sans mortier, portant des entailles en queue d'aronde, opposés par la petite base, où s'inscrustait un bloc de métal ou de chène (les joints ont disparu). Dans un mur, une niche fort curieuse, dont l'encadrement, sculpté dans la masse, est probablement de style grec, soit fantaisie d'architecte, soit influence directe de ces riches négociants hellènes qui s'établissaient volontiers en Gaule.

Dans les décombres qui remplissaient la salle, M. Durvin a trouvé des tronçons de colonnes, des chapiteaux et des débris de corniches de style toscan ; des restes de peintures et du stuc du plus pur type pompéien attestent l'élégance de la demeure où de menus bibelots ont échappé à l'avidité des pillards : tessons de poteries sigillées,

styles, épingles en ivoire, une cochlear, une pince à épiler en bronze, etc... La présence des styles donne à penser que les propriétaires de cette demeure furent des intellectuels, supposition que pourrait étayer l'absence totale de monnaies, assez surprenante dans ce genre de fouilles. Il est vrai que les voisins des champs de fouilles viennent trop souvent s'approvisionner soit en matériaux de construction, soit en objets de valeur !

De l'autre période, nous savons moins ; les travaux les plus récents ont donné aux chercheurs quelques stucs peints en jaune et en rouge, mais beaucoup moins riches. Des vastes salles au sol bétonné et recouvert de dalles ou même de petits pavés de tuile rouge, il ne reste guère que les fondations.

L'ensemble du plan n'a pas encore été révélé, il s'étendra certainement sur plus de cinquante mètres en longueur et les maisons voisines ne permettront jamais une étude complète. Cependant, Thiverny possède certainement un des plus curieux documents de style toscan découverts dans la région.

M. Durvin ajoute quelques aperçus prometteurs sur Creil dont il croit l'importance première beaucoup plus grande que ne le disent les historiens. Les travaux effectués pour la reconstruction du pont sur l'Oise ont fait découvrir, profondément enfouis dans le lit de la rivière, des pilotis extrêmement serrés que les puissantes machines modernes n'ont pu arracher et qui pourraient bien être les vestiges du port fluvial établi à l'époque gallo-romaine.

D'autres importants restes de constructions antiques ont été découverts ça et là sous les dernières ruines de Creil ; les travaux de la Société du Gaz entre Creil et Chantilly ont mis à jour, sur la route qui joint ces deux villes, d'intéressants vestiges de villa gallo-romaine que la mauvaise volonté des uns, la cupidité des autres ont empêché de mieux explorer ou ont été trop vite... dispersés !

Espérons que l'avenir nous permettra encore de merveilleuses plongées dans le Passé à la suite de l'infatigable chercheur qu'est M. Durvin.

II. - UNE PRINCESSE ROYALE A SENLIS : JUDITH, FILLE DE CHARLES-LE-CHAUVE

par Mademoiselle C.-M. Dugas

En l'an de grâce 862-63, Judith, fille de Charles-le-Chauve et de la reine Hermentrude, était reléguée par ses parents dans le château de Senlis, bien que n'ayant encore vu que dix-sept printemps ; elle était déjà veuve pour la seconde fois ! Célébré à Verberie, son premier mariage avait fait d'elle une reine dont la Grande-Bretagne s'honore, mais Ethelwulf, son mari, aurait pu être son père ; ce roi pieux et courageux ne jouit pas longtemps du bonheur et mourut au bout de deux ans, laissant son royaume à ses deux fils aînés issus d'un premier mariage.

Que se passa-t-il dans l'esprit et le cœur de Judith ? Nous l'ignorons ; toujours est-il que bientôt elle devint la femme de l'aîné de ses beaux-fils, Ethelbald, qui, jadis, avait violemment combattu l'union d'Ethelwulf et de la princesse française. Ce fut un épouvantable scandale — Ethelbald ne put soutenir les foudres de l'Eglise. Il se sépara de Judith et mourut peu de temps après, peut-être de douleur. Suivant la loi relative aux veuves, Judith fut confiée à l'évêque de sa résidence et il semble que ses parents se souciaient fort peu de la triste solitude à laquelle était condamnée la malheureuse qui, veuve de deux rois et sans enfants, devrait attendre, sans doute perpétuellement, un prétendant nanti d'un trône et d'une couronne.

Mais dans le cœur de la princesse, l'amour de la vie triomphait de tous les deuils.

Cette fois, Judith s'éprit d'un paladin français, Bauduin Bras-de-Fer, Grand Forestier de Flandre, héros de la résistance contre les envahisseurs Normands, qui, bien que d'âge déjà mûr, jouissait du prestige de la bravoure et de la vertu.

Grâce à la complicité du prince Louis-le-Bègue, frère de Judith, la

princesse et le héros purent se marier secrètement et s'enfuir de Senlis pour se réfugier en Lorraine, auprès du roi Lothaire, leur cousin.

Charles-le-Chauve, furieux de la mésalliance de sa fille, fit excommunier, par les évêques français, Bauduin et « tous ceux qui lui prêteraient assistance ».

Il ne restait plus à Bauduin et Judith qu'à se prosterner, à Rome, aux pieds du saint pape Nicolas I^{er}, pour implorer son intercession.

Où le Roi s'était montré impitoyable, le Pape fut miséricordieux. Après tout, quel mal y avait-il à ce que Judith et Bauduin eussent échangé leur foi ? N'étaient-ils pas libres tous deux ? Charles-le-Chauve aurait dû être touché par le message plein de miséricorde et de diplomatie que lui envoya Nicolas I^{er} : charité chrétienne, prestige du pardon, crainte d'une révolte de Bauduin et de son alliance avec les Normands, le Saint-Père essaya d'émouvoir tous les ressorts de l'âme du Roi.

Enfin, après un an de négociations du Pape et des évêques français, la crainte des Normands plus que l'amour paternel vint à bout de l'obstination de Charles-le-Chauve. Il reçut sa fille en grâce au palais de Verberie, refusa d'assister à la ratification solennelle du mariage de Judith et de Bauduin, mais investit son gendre des biens et de la charge du comte de Flandre, qui venait d'être condamné pour trahison. Judith et son mari eurent deux fils dont l'un épousa la petite-fille d'Ethelwulf, et ils furent heureux, bien que Bras-de-Fer fut encore obligé souvent de prendre les armes contre les Normands.

Mais Judith était vouée à des bonheurs fugitifs ; en 879, Bauduin était inhumé à l'abbaye de Saint-Bertin, près de Saint-Omer, où il avait voulu finir ses jours sous la robe monacale.

Les ombres du passé nous ont dérobé la fin de Judith et c'est comme une héroïne de légende que disparaît à nos yeux cette femme que les historiens disent belle, bonne, intelligente et qui, au moins deux fois, avait été la compagne de héros chrétiens, dignes pairs d'Arthur et de Roland.

Séance du 11 Mai 1952

Présidence de M. G. Lanier

I. - L'ORGANISATION D'UNE MAISON PRINCIÈRE AU XVIII^e SIÈCLE

par Mademoiselle C.-M. Dugas

Les premiers articles de ce « Règlement général de la maison de S.A.S. Monseigneur le Prince de Condé » pourraient avoir comme sous-titre : « Les ennuis d'un homme trop riche ». A Chantilly, comme au Palais-Bourbon et dans ses autres résidences, le Prince de Condé devait parfois regarder de près les comptes de ses gens, tant des chefs de service que des plus modestes palefreniers.

Si les gardes-chasse ne faisaient guère parler d'eux et remplissaient leur devoir en conscience, ceux des portes du domaine laissaient entrer n'importe qui, favorisant ainsi une contrebande dont les négociants de Chantilly n'étaient pas les derniers à profiter ; largement — trop largement — ouvert à qui voulait en jouir, le parc subissait mainte déprédation, tandis que les jardiniers distribuaient galamment les fleurs des orangers. La forêt, cette autre richesse de Chantilly, n'était pas plus ménagée que maintenant ; elle devait fournir le chauffage non seulement au château et à ses dépendances, mais à bon nombre de fonctionnaires qui... abusaient quelque peu. En 1771, Mgr le Prince de Condé remplaçait par une indemnité le chauffage en nature accordé à plusieurs de ses gentilshommes et serviteurs. Le sieur Perdrix, peintre, était limité à 4 cordes de bois et

400 fagots par an, tandis que les curés d'Aprémont, de Saint-Léonard et de Saint-Firmin conservaient leur modeste allocation annuelle d'une corde de grand bois et de 50 fagots. En somme, les plus modestes des bénéficiaires, même les hôtes forcés de la prison, continuaient à jouir de leur chauffage.

En économisant le bois de ses domaines, le Prince économisait aussi sur les énormes frais de transport de ce combustible ; pour éviter des fraudes sur le charroi, « douze chevaux et quatre charretiers seront désormais attachés spécialement à ce service sous les ordres directs de l'Inspecteur des Ecuries » !

Il devait avoir fort à faire, cet Inspecteur ; pour limiter l'usure des ustensiles, brosses, tabliers et tous objets utiles au travail des cochers, postillons et palefreniers, il fallut obliger ces messieurs à se pourvoir eux-mêmes avec une indemnité allouée : « dans le cas qu'un cocher, postillon, garçon ou autre serviteur des Ecuries ne se trouverait pas pourvu... de toutes les parties d'ustensiles qui lui sont nécessaires, il lui en sera acheté à ses frais » !

Les valets et secrétaires des Commandements durent perdre la douce habitude d'user des chevaux et des voitures de S.A.S. pour leurs besoins personnels, et les voitures ou chevaux étrangers se virent fermer la porte du paradis hippique des Grandes-Ecuries.

Dans le château même, que d'étranges événements : on rencontrait aux heures des repas des gens qui ne faisaient point partie du personnel et, le soir, les bougies s'éteignaient toutes seules, « en sorte que très souvent il régnait une obscurité totale dans la plupart des appartements et dans les passages. »

La dépense de la Bouche subit de sérieuses restrictions et les parasites des tables eurent le même sort que ceux des Ecuries.

Quant à la dépense d'éclairage, elle fut singulièrement diminuée lorsque le concierge principal de Chantilly et trente-trois autres bénéficiaires, valets et femmes de chambre, officiers de Bouches, eurent reçu une indemnité au lieu du droit de disposer des « restes de bougies » !

Bientôt la Révolution allait jeter les maîtres du domaine sur les routes de l'exil, tandis que bien des humbles serviteurs se voyaient emprisonner dans le château même, sous la surveillance de ce Perdrix jadis comblé par les Princes.

Quand ces derniers revinrent, le vieux Prince et son fils le duc de Bourbon, seuls restes en ce monde de la puissante famille des Condé, eurent bien du mal à s'entasser avec leur personnel dans le petit château et le château d'Enghien, uniques vestiges des immenses bâtiments d'autrefois. Le gîte était étroit, la nourriture coûteuse ; c'est sur de pénibles économies que le grand Prince Louis-Joseph de Bourbon clôt son livre de comptes, en 1817, un an avant que vienne enfin le prendre la mort qui a déjà tant fauché autour de lui !

II. - INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA PAROISSE
DE MORIENVAL (suite)
par M. G. Lanier

1952

Juin - Juillet - Octobre
Novembre - Décembre

BULLETIN MENSUEL

DE LA

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

(Ancien Comité Archéologique)

FONDÉE EN 1862

Reconnue d'utilité publique en 1877

Siège social : 10, rue du Haubergier, à SENLIS

Bureau : *Président* : D^r R. Bénard ;
Vice-Présidents : Chanoine Dupuis, M. G. Lanier ;
Secrétaire général : M. H. Journé ;
Secrétaires : Abbé Lemonnier, Mlle Dugas ;
Trésorier : W. Marot. — *Conservateur* : D^r Dautheuil.

La Société se réunit le deuxième dimanche de chaque mois (sauf en Août et Septembre), à 14 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Toute la correspondance doit être adressée au Siège social. Les cotisations doivent être envoyées à M. W. Marot, trésorier, 11, rue de Beauvais, à Senlis. C.C.P. Paris 700-90.

Séance du 8 Juin 1952

Admissions : M. Courtois, à Senlis.

Mme Marg. Spindler, Le Grand Villemétrie, Senlis.

Décès : M. Dambry, à Senlis.

Séance du 9 Novembre 1952

Admission : M. Legret, à Senlis.

Séance du 14 Décembre 1952

Admissions : Mme Despatin, à Senlis.

M. Peuch, Directeur d'Ecole, à Senlis.

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

La cotisation pour 1952 (50 francs pour la cotisation simple, 250 francs pour les cotisations avec abonnement au bulletin) est à verser à M. W. Marot, trésorier, 11, rue de Beauvais, à Senlis. C.C.P. Paris 700-90.

Pour 1953, la cotisation a été maintenue comme il est indiqué ci-dessus.



Séance du 8 Juin 1952

Présidence de M. le D^r R. Bénard

I. - INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA PAROISSE DE MORIENVAL (suite et fin)

présenté par M. G. Lanier

C'est par une sorte de miracle que nous a été conservé cet « Inventaire des Archives de la Paroisse de Morienval ».

Rédigé en 1786 par M. Capeaumont, curé de Morienval, cet intéressant ouvrage (auquel s'ajoutent quelques pièces datant de la Révolution) fut prêté par l'abbé Saint-Léger, un des récents successeurs de M. Capeaumont, à M^r Ferry, notaire à Béthisy-Saint-Pierre, lequel en fit prendre une copie in extenso et la communiqua lui-même à M^r Louat. Celui-ci (à son tour) copia la copie, et c'est grâce à cette succession de gestes pieux que l'histoire de Morienval nous parvient aujourd'hui, car la mort, la guerre, n'ont laissé subsister à notre connaissance que la copie de M^r Louat.

Le registre commence par le catalogue des dix curés de Morienval, de 1600 à 1794, la paroisse dépendant du diocèse de Soissons. Puis c'est l'énumération des édifices du culte et des bénéfices « qui existent ou qui ont existé dans la paroisse de Morienval », dont le principal protecteur est saint Anobert, mort au VIII^e siècle, dans le diocèse de Séz, et qu'on va honorer dans une chapelle qui existe encore, sur une « montagne », à un quart de lieue de l'église de Morienval.

Le petit pays, étant à la frontière des diocèses de Senlis et de Soissons, connaissait de fâcheuses difficultés administratives ; Morienval et les villages voisins étaient étrangement enchevêtrés, ce qui causait « le mélange le plus bizarre, le plus opposé au soulagement spirituel des dits endroits. »

Mais la plus grande cause de conflits était évidemment les rapports de la paroisse et de l'abbaye de Religieuses que liaient, bon gré mal gré, une foule de droits honorifiques et qui devaient, la haine au cœur, chanter ensemble la gloire de Dieu aux jours de grandes fêtes. Sermons, processions, bénédictions se déroulèrent bien souvent dans une ambiance... disons froide ; même les funérailles des religieuses étaient sujet de contestation, le curé prétendant les célébrer alors que les religieuses ne lui reconnaissaient que le droit de leur administrer les derniers sacrements ; d'où procès entre la paroisse et l'abbaye.

Nos pieux ancêtres n'étaient pas toujours des saints de vitrail ; le curé Richart, voyant que les cloches de son église étaient sonnées par les premiers venus, fit enclorre l'endroit où elles se trouvaient et désigna certains de ses paroissiens pour sonner la messe le dimanche suivant. Cette décision déplut à certains fermiers qui envoyèrent leurs charretiers faire du scandale pendant la messe ; ces forcenés osèrent même insulter le curé pendant le prône ; la justice les condamna par contumace à être pendus en effigie et « ce scandale causa tant de chagrin au bon curé qu'il mourut subitement le 9 avril 1729 » !

Son successeur, le curé Lions, allait être mêlé à des aventures encore plus retentissantes.

Natif de Provence, où il avait vu le jour vers l'an 1695, Joseph Lions était venu, très jeune encore, se faire ermite à Ascii, diocèse de Meaux. Présenté à l'abbesse de Morienval, Mme de Séran, par ses collègues les ermites de cette ville, l'ermite Lions, fort intrigant, parvint à obtenir de Mme de Séran la promesse que, s'il parvenait à la prêtrise, elle lui ferait donner le premier bénéfice vacant à sa nomination.

Devenu prêtre, Lions allait devenir successivement vicaire puis curé d'Ascii et enfin curé de Morienval, à la mort du sieur Richart. Pendant trois ans, choyé par la bonne abbesse quasi en enfance, le nouveau curé allait mener une très douce vie que les religieuses, indignées, se promettaient bien de lui faire expier un jour.

Les hostilités commencèrent dès les funérailles de Mme de Séran auxquelles le curé de Morienval ne fut pas invité.

Pendant des années, la cure et le couvent allaient s'accabler d'injures et de reproches, au point qu'il est nécessaire de faire la part de l'exagération. Si les accusations d'anarchie et d'intrigue

étaient exagérées, les deux partis pêchèrent du moins par médisance et calomnie, ce qui ne valait pas mieux, et ne se gênèrent pas de profaner les saints offices en s'y faisant de forts méchants tours. En 1734, religieuses et curé portèrent leur différend devant le duc d'Orléans, leur seigneur.

Les religieuses accusaient Lions de les persécuter de mille façons et de les injurier en pleine chaire (le fait se serait passé le Vendredi-Saint 1735).

L'affaire s'envenima ; le curé s'était plaint à son évêque, les religieuses, elles, firent appel à l'« official » de Soissons, et il semble que les témoins ne furent pas tous d'une honnêteté rigoureuse.

Toujours est-il que, le 17 août, l'Official prononçait contre le curé de Morienval une sentence d'interdit de toutes ses fonctions ; la cure demeura vacante pendant plus de cinq ans, tandis que Lions, privé de ses ressources, se retirait à Paris et que les religieuses faisaient saisir les revenus de la cure.

L'affaire ne s'acheva définitivement qu'en 1739, grâce à Mgr de Fitz-James, évêque de Soissons, qui imposa un accommodement aux féroces adversaires. Le curé Lions fit une rétractation officielle des accusations d'anarchie qu'il avait jadis portées contre les religieuses et celles-ci lui accordèrent 4.000 fr. de dommages et intérêts. Nommé à la cure de Damart, près de la Ferté-Milon, Lions y trouva de meilleurs revenus et continua de faire des procès. « Aux premiers assauts des religieuses il était neuf dans la chicane, dit son historien, mais il y fit de grands progrès ; les torts des religieuses ne pourront jamais laver ses fautes ; ils se sont mutuellement déchiré la réputation. »

Le couvent des religieuses de Morienval fut fermé en 1745. Deux événements amenèrent ce résultat, la destruction des murs d'enceinte et la suppression d'une distribution d'aumônes.

Les murs d'enceinte de l'abbaye tombant en ruine, un architecte « indiqua que le monastère serait mieux défendu par des haies vives et ajouta que l'extrémité des jardins était un bel emplacement pour des pièces d'eau qui seraient une seconde défense, tout en fournissant à la communauté, sous forme de viviers, le poisson nécessaire à l'approvisionnement de la maison ». Le projet était séduisant — Las ! les travaux furent ruinés pour la communauté ; de plus, une fois les murs abattus, on s'aperçut que la haie vive n'était pas assez haute pour défendre le couvent ; les mousquetaires casernés à Compiègne en profitèrent pour venir se baigner dans les viviers et se glisser ensuite un peu plus loin dans la clôture.

Le second événement fut la cessation d'une distribution d'aumônes. « On faisait, tous les ans, les jeudi et vendredi saints une distribution de pain à tous les pauvres de Morienval et des paroisses voisines qui se présentaient », soit quelques 2.000 pauvres, ou du moins 2.000 personnes, car « on donnait indistinctement aux riches comme aux pauvres ; les riches recevaient pour remettre leur portion à des pauvres leurs favoris ; ainsi un pauvre protégé par plusieurs riches gagnait autant de portions qu'il avait de protecteurs, sans compter la sienne propre ».

Jugeant cette coutume ruineuse, les religieuses obtinrent de la justice de Crépy le droit de remplacer la « donnée » par le don d'un muid de blé froment qu'elles livreraient chaque année aux curé et marguillier de leur paroisse, à l'effet d'une distribution entre les habitants du pays reconnus les plus nécessiteux.

Le malheur voulut que la nouvelle mesure entra en vigueur une année de disette où les pauvres se présentèrent plus nombreux que de coutume. « Se trouvant trompés dans leur espérance par un déni d'aumônes, ils assiégèrent le couvent et tentèrent d'en briser les portes ; on ne put les mettre en fuite qu'en tirant sur eux des coups de fusil à blanc pour les intimider. »

Mais les religieuses avaient eu bien peur et demandèrent sûreté au Roi. L'évêque de Soissons, Mgr de Fitz-James, reconnut que les religieuses n'étaient pas en sécurité derrière leur haie vive et le Roi, par un décret de son Conseil, défendit de recevoir à l'avenir aucune novice à l'admission des vœux, ajoutant qu'il ne nommerait plus d'abbesse à l'abbaye alors vacante. Les religieuses devaient quitter Morienval et se rendre « à tel monastère qu'il leur plairait ». Après quelques résistances, elles cédèrent ; les unes suivirent à l'abbaye du Parc des Dames (ordre de Cîteaux), près Crépy, la dame de Renonsal, leur anclenne prieure, devenue abbesse du Parc aux Dames, d'autres se retirèrent à Royallieu, près de Compiègne, et un certain nombre à Saint-Rémy, près de Villers-Cotterêts.

Les biens et revenus de l'abbaye de Morienval furent réunis à

ceux de Royallieu et l'église de l'abbaye devint église paroissiale de Morienval. L'ancienne église paroissiale, qui était sous le titre de Saint-Denis, fut détruite, alors qu'on venait d'y faire pour 2.000 livres de réparations.

Peu après la sortie des religieuses se fit la vente des meubles de leur église et de leur monastère. On vendit les quatre cloches qui étaient suspendues dans le principal clocher ; seule resta la petite cloche dite « de Saint-Annobert », suspendue dans le second clocher du côté de l'abbaye et qui durait encore en 1786. On ne laissait aux habitants que le dais de la procession de la fête-Dieu et les stalles des religieuses. La paroisse Saint-Pierre de Montdidier acheta l'orgue ; les reliquaires, l'argenterie, les calices, les chandeliers et croix furent transportés à Soissons, au palais épiscopal.

Seule la châsse de Saint-Annobert était restée à Morienval ; mais on s'aperçut bientôt que les reliques qu'elle contenait avaient été emportées au Parc-aux-Dames par la dame de Renonsal. Menacée par Mgr de Fitz-James, la pieuse voleuse avoua son larcin et rendit les os de Saint-Annobert. En récompense de son obéissance, elle reçut pour son abbaye un os de la mâchoire et un tibia. Le reste des reliques de Saint-Annobert fut porté à Royallieu, puis ramené à Morienval, où le 22 novembre 1793, le curé Capeaumont reçut l'ordre d'enterrer les restes du saint « dans un endroit décent ». L'inventaire de la châsse eut lieu de nouveau et les reliques furent enterrées « derrière le grand autel de l'église au bas du pilier du cul de lampe, un peu du côté de l'évangile à la distance d'environ un pied dudit pilier. »

L'année suivante, le 24 avril, « lors de la spoliation de l'église de Morienval, on retrouve sous les tables d'autels d'autres reliques de saints inconnus, et une médaille en plâtre du pontificat d'Alexandre VII », dont le curé Capeaumont donne scrupuleusement la description.

Enfin, le registre paroissial nous fait assister à la dernière partie de la lutte entre la cure et l'abbaye. Le départ des religieuses n'avait pas supprimé toutes les causes du conflit. Par son décret d'extinction de l'abbaye, M. le Duc de Fitz-James, évêque de Soissons, obligeait l'abbaye de Royallieu à se charger des grosses et menues réparations à l'église conventuelle devenue paroissiale ; de payer aux pauvres de la paroisse cinq muids de blé, froment non épuré et 300 livres argent comptant par année sur lesquelles on tirait trente livres payables au maître d'école pour l'instruction gratuite des garçons. La dite abbaye était chargée aussi des réparations des bâtiments désignés et affectés dans l'ancien monastère, tant pour les deux sœurs de l'Enfant-Jésus de Soissons qu'on y établit, l'une pour les malades, l'autre pour faire l'école des filles que pour le vicaire de la paroisse chargé d'acquitter par semaine deux messes pour l'abbaye. L'abbaye de Royallieu devait en outre fournir aux deux sœurs de l'Enfant-Jésus et au vicaire une certaine quantité de blé froment.

Tant que vécut Mgr de Fitz-James, le curé de Morienval fut tranquille ; ainsi vécut le curé Laurendeau (qui profita peu de sa chance et mourut à l'âge de 39 ans, en 1750, à la suite d'une maladie épidémique), puis M. Alleau qui, lui, voyant décliner Mgr de Fitz-James, préféra demander son changement avant la mort du bon évêque.

M. Hugues-Jacques Capeaumont, curé de Saint-Sauveur, près Verberie depuis 1751, prit possession de la cure de Morienval le 12 mai 1764.

« La lutte allait reprendre très vive », non entre le couvent et la cure, puisque le couvent est supprimé, mais entre l'abbesse de Royallieu qui tiendra pour nul et non avenu le décret de Mgr de Fitz-James en ce qui concerne les charges de son abbaye envers la paroisse de Morienval, et le curé qui défendra sa paroisse avec les maigres ressources d'influence et les maigres ressources pécuniaires d'un curé de campagne. » Capeaumont se plaint que la faveur joua un grand rôle dans cette affaire ; protégée par ses relations, Mme de Renansart fit pendant vingt ans, dépouiller l'abbaye de Morienval des bois de charpente, lambris, menuiseries, carreaux, chassis, statues, parquets, des marches d'escalier. Mme Françoise de Soulanges, qui devint ensuite abbesse de Royallieu, ne fut pas moins avide et sans scrupules ; peu s'en fallut qu'elle ne laisse tomber en ruines la belle église de Morienval, dans son obstination à refuser les travaux de réfection exigés par la prudence. Pour supprimer les redevances qu'elle devait aux religieuses de l'Enfant-Jésus et au vicaire de Morienval, cette démoniaque abbesse tenta de discréditer la vertu de ses respectables remplaçantes et de faire supprimer la charge de vicaire de Morienval.

La bonne réputation du curé Capeaumont lui permit enfin d'obtenir gain de cause pour ses paroissiens que la suppression de l'abbaye avait privés d'une grande partie de leurs ressources.

Le nouveau décret de suppression-extinction de l'abbaye de Morienval fut signé le 1^{er} octobre 1768 et enregistré en la Chambre des Comptes le 9 avril 1771.

Le curé, le vicaire et les pauvres de Morienval continueraient à jouir des redevances en froment et des traitements et dons que l'abbaye leur devait. L'abbaye de Royallieu était tenue d'entretenir de toutes réparations, grosses et menues, l'église paroissiale de Morienval, ancienne église conventuelle.

Après le récit de ses longs procès, le curé Capeaumont étudia « la question de savoir si le curé est tenu ou non d'aller faire la levée du corps des défunts dans les « écarts ». Le rituel de Soissons en disposait formellement les curés, fort de ce règlement, le curé de Morienval refusa de se transporter à une demi-lieue pour faire des levées de corps. Il n'hésita pas à signifier par huissier aux parents de faire « apporter ou voiturer les corps de leurs défunts en la place de Morienval devant le calvaire, ledit sieur curé n'étant pas dans l'intention que ni lui ni son clergé se transporte en la maison obituaire pour y faire la levée du corps du défunt ».

Le procureur du Roi au bailliage de Crépy ayant voulu obliger les curés à faire la levée des corps dans les lieux éloignés, l'évêque de Soissons vit le Procureur général à Paris et obtint gain de cause pour son clergé.

Le registre du curé Capeaumont s'achève par le « plan d'un ornement rouge complet dressé en 1779 par Liagre, marchand d'ornements à Jussy près Blérancourt », devis fort intéressant au point de vue des prix, puisque prêtres et enfants de chœur, soit six personnes, sont revêtues de leurs beaux ornements pour la somme de 1.059 livres 30 !

Le curé Capeaumont, qui avait si bien triomphé des abbesses de Royallieu, jugea plus dangereux de lutter contre la Révolution ; il prêta le serment de fidélité à la Constitution civile du Clergé !

Séance du 12 Octobre 1952

Présidence de M. le D^r Bénard

I. - LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE
A VISITE LES CHATEAUX DE LA LOIRE

« Nous avons fait un beau voyage », tel fut l'avis de tous ceux qui ont participé au magnifique voyage organisé par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, voyage qui avait été annoncé dans quelques-unes de nos éditions précédentes.

Partie le 18 juin, à 7 heures précises, la caravane gagna Chartres par l'auto-route de l'Ouest, et prit la direction de Tours, par Châteaudun, Vendôme, Châteaurenault.

A quelques kilomètres de Tours, à Monnaie, une auberge accueillante reçut les voyageurs qui purent y déguster un repas froid dont ils s'étaient munis, arrosé d'un excellent Vouvray qui mit tout le monde en joie. Quinze kilomètres plus loin, voici Tours. Par une route très pittoresque longeant la Loire, les excursionnistes arrivèrent à Langeais, qui possède un vieux château édifié par Louis XI en 1465 et est situé en pleine ville. C'est une puissante forteresse féodale dont le mobilier et les tapisseries permettent d'évoquer avec précision la vie au XV^e siècle.

Après une visite très détaillée, le groupe gagna Azay-le-Rideau dont le château bâti au XVI^e siècle par un grand financier de l'époque est plus moderne par son aspect riant que le sévère château de Langeais. Edifié sur une petite île formée par l'Indre, il marie fort heureusement la majesté du Moyen Age aux grâces fantaisistes de la Renaissance.

Après une très intéressante visite, nos voyageurs reprirent le chemin de Tours où chacun fut logé dans d'excellentes conditions de confort. Ayant pris un réconfortant déjeuner, chacun se dirigea vers la ville pour admirer les brillantes illuminations qui merittaient si bien en valeur les principaux monuments.

Le lendemain 19 juin, la caravane prit le départ pour Chenonceaux. On longea la rive gauche de la Loire durant 25 minutes. Un

coup d'œil à Vouvray. Un arrêt pour admirer Amboise et nous arrivâmes à Chenonceaux, véritable perle des châteaux de la Loire.

L'ampleur des tracés, l'harmonie des eaux et la verdure, la richesse du mobilier intérieur, la valeur et la rareté des toiles exposées firent de cette visite de Chenonceaux un véritable enchantement.

Hélas ! l'heure avançait et il fallut gagner Blois où tous les voyageurs déjeunèrent. Ce fut ensuite la visite du château, qui, avec son fameux escalier, évoque tout le XVI^e siècle. Après cette visite, les Senlisiens se dirigèrent vers Chambord.

Bâti en 1519 par François I^{er}, cet édifice exigea la présence de 1.800 ouvriers et 15 années de travail pour être achevé. A l'extrémité de la forêt de Boulogne d'une superficie de 5.400 hectares entourée d'un mur de 33 km., ce château est étonnant par sa masse architecturale énorme et cependant harmonieuse et élégante. Il y a dans cet édifice 14 grands escaliers et 40 petits. Chacun resta stupéfait devant l'imposante cage du grand escalier qui surprend par la disposition de ses doubles rampes permettant à deux personnes, l'une montante, l'autre descendante, de ne pas se rencontrer.

Comme disent tous les guides, la visite est terminée.

Il fallut prendre le chemin du retour et, vers 21 h. 30, le clocher de notre vieille et chère cathédrale apparut à l'horizon.

Un Excursionniste.

II. - LES ANCIENS PELERINAGES DU VALOIS (à suivre)

par Mlle C.-M. Dugas

III. - LE FILS DE MADAME DE BALBI

par M. le D^r R. Bénard

S'appuyant sur des documents inédits, l'infatigable chercheur qu'est le Dr Bénard retrace la vie de Jean-Luc-Jérôme-Armand de Balbi, fils de la maîtresse du comte de Provence. La vie mouvementée d'Anne-Jacob de Caumont-la-Force a fait l'objet d'un attachant ouvrage du vicomte de Reiset ; née d'une illustre famille qui prétendait descendre d'un compagnon d'Hercule, cette belle et orgueilleuse jeune fille épousa en 1776 (elle avait 18 ans), Armand, comte de Balbi, noble d'origine génoise ; un fils leur était bientôt donné, qui fut baptisé à Saint-Sulpice le 21 décembre 1778. Mais déjà le comte de Balbi montrait les signes les plus évidents de « délire perpétuel mêlé d'accès de frénésie mélancolique » : dépenses extravagantes, violences et menaces de mort, exaltation mystique décidèrent sa famille à le faire interdire et enfermer à la « Charité » de Senlis. Dans son délicieux ouvrage (« En flânant dans Senlis » Senlis 1930), André de Maricourt a consacré tout un chapitre à M. de Balbi, qui vécut là durant 54 ans, l'esprit toujours dérangé, mais très calme, faisant de paisibles promenades au cours desquelles le rencontrèrent bien des Senlisiens que connut M. de Maricourt.

C'est par ses recherches à la Bibliothèque Nationale que le Dr Bénard complète l'histoire des parents par celle du fils.

Celui-ci n'avait pas encore deux ans quand ses parents se séparèrent (dans un accès de fureur, le comte avait voulu tuer sa femme et son enfant). A l'âge de 9 ans, le petit Armand fut mis au collège en Angleterre. Il y demeura trois ans, puis, en juin 1791, sa mère, qui avait rejoint à Coblenz le comte de Provence, fit venir l'adolescent, lequel, malgré son jeune âge, fut incorporé dans les Gardes du Corps de Monsieur. On perd sa trace entre 1792 et 1796. Accompagne-t-il sa mère à Turin ? demeure-t-il auprès de Monsieur ? En tous cas, il est à Gênes en l'an IV où il fait constater que les Balbi sont inscrits au livre d'or de la noblesse génoise. En thermidor an IV, il est de retour à Paris et s'occupe de se faire rayer de la liste des émigrés. Le District de Seine-et-Marne, désireux de s'emparer du château de Vaudois (situé dans le canton de Brie-Comte-Robert) a inscrit sur la fameuse liste un Balbi, sans d'ailleurs préciser de prénom.

Pensant que cela pourra hâter les formalités, Armand de Balbi fils veut faire lever l'interdiction de son père et il se rend à la Charité de Senlis. Le juge de paix, qui interroge Balbi père, note que l'interné a toute sa raison et qu'il est fort mécontent de son sort. L'assemblée de famille fait procéder à un nouvel examen duquel il

résulte que le malade est calme, qu'il se trouve très bien là où il est, et que sa pension est très régulièrement payée.

Armand de Balbi fils, dont les dettes ont été acquittées, quitte Paris en octobre 1797 et se fait incorporer dans le régiment des Guides formé par le général Brune en Allemagne. Maréchal des logis au 12^e Chasseur en 1798, il est renvoyé pour blessures en congé absolu en pluviôse an VII, reprend du service en messidor de l'an VII et l'accomplit à la satisfaction de ses chefs lorsque, sur une dénonciation policière, il est incarcéré à Compiègne. Dans le cours de la nuit, aidé de quelques amis, il s'évade après avoir grisé le concierge de la prison. Introuvable pendant six mois, il se présente au Premier Consul, en ventôse de l'an VIII, pendant une revue au Champ-de-Mars, pour réclamer sa radiation. En germinal VIII, en nivôse IX, il écrit personnellement à Bonaparte qui, de sa propre main, signale les deux fois au ministre de la Police l'intérêt qu'il attache à cette affaire. Les agents de Fouché n'en ont cure, ergotent sur les dates et font de nouveau incarcérer Balbi, pour le faire relâcher, et pour obtenir enfin, le 18 ventôse an IX (9 mars 1801) sa radiation définitive et sa rentrée en possession de ses biens. Il faudra l'intervention énergique de son arrière-grand-oncle, Louis-Marie, marquis d'Estournel, brigadier des armées de Louis XVI et général de division de Napoléon.

A partir de ce moment, c'est par bribes qu'on suit la carrière d'Armand de Balbi fils. Un bulletin de police en 1810, déclare que, pour les uns, il est parti en Espagne pour se « refaire » à la roulette, que pour d'autres, il va partir en Suède avec une ancienne amie de Bernadotte.

En réalité, Balbi va se marier avec une dame Thierry, divorcée, mère d'une petite fille, qui est peut-être plus que la belle-fille de Balbi ; celui-ci ne tarde pas à quitter sa femme, part en Espagne avec sa maîtresse et là se livre au commerce de l'eau-de-vie. En 1813, après quelques opérations assez louches, il se rend à New-York, se fait naturaliser Américain en 1815, continue son négoce avec grand succès et quand il meurt, en 1839, laisse une véritable fortune à sa maîtresse d'alors, Divine Duvet.

Telle est, mouvementée, mais dépouillée de tous les éléments romanesques ajoutés par les contemporains, l'existence peu édifiante d'Armand de Balbi, né d'un père aliéné et d'une mère... légère ! S'il avait été un parangon de vertu, ce serait à désespérer de l'influence de l'hérédité et de l'éducation !

Séance du 9 Novembre 1952

Présidence de M. le D^r R. Bénard

I. - LES PELERINAGES DANS LE VALOIS

par Mlle C.-M. Dugas

Dans les temps lointains où les moyens de transports ne facilitaient pas les grands pèlerinages, la piété des fidèles multiplia les sanctuaires et de nombreux saints répandirent leurs grâces sur les malades ; c'est ainsi que pour le seul Valois, quelque vingt thaumaturges opéraient des guérisons dans une trentaine de lieux sacrés (dont un tiers environ serrés dans l'extrémité sud-est de l'Oise).

Le plus ancien de ces pèlerinages est certainement celui de Bazoches (Aisne), où, depuis le règne de Constantin, les fidèles vont honorer Saint Rufin et Saint Valère, martyrs en ce lieu, sous la persécution de Maximien.

Le VI^e siècle vit naître deux cultes, l'un d'importation, celui de Sainte Agathe, dont les précieux restes furent apportés d'Italie à Crépy, l'autre tout local, du saint ermite Vulgis, élève de Saint Rémi et retiré à Troësne. Tandis que Sainte Agathe guérissait les humains, Saint Vulgis, ancêtre de la Société Protectrice des Animaux, protégeait les troupeaux contre les épizooties.

Tout le monde connaît la poétique tradition selon laquelle Dagobert I^{er}, chassant en forêt de Compiègne, vit apparaître une croix lumineuse et fonda en ce lieu, sur les conseils de Saint Ouen, l'abbaye de la Sainte-Croix ; plus tard, les moines y prirent l'habitude d'invoquer Ouen comme patron de la communauté. Comme « Ouen » ressemble à « ouïe », les gens du pays décidèrent que le saint devait guérir la surdité ; il eut la bonté de dire comme eux et de les exaucer !

C'est probablement aussi par une sorte de calembour que Sainte Claire, invoquée au Parc-aux-Dames (près Crépy), guérissait les maux d'yeux ; mais les historiens ont oublié de nous apprendre quelle était cette Sainte Claire, car il y en eut plusieurs !

— Quand les pirates normands se ruèrent sur Paris, les clercs des collégiales s'en firent avec les précieuses reliques des saints pour les dérober aux profanateurs. C'est ainsi que le seigneur de Marizy-en-Valois eut l'insigne honneur de recevoir en son château Madame Sainte Geneviève, patronne de Paris ; quoique retournée chez elle en 890, Sainte Geneviève continua de guérir les fiévreux à Marizy. D'autres saints passaient pour guérir la fièvre : Sainte Euprosine, à Saint-Jean-aux-Bois ; Saint Front, à Neuilly-Saint-Front, et à Nanteuil-le-Haudouin, un enfant du pays, Valbert, seigneur de Nanteuil, mort en odeur de sainteté à Luxeuil. Il semble d'ailleurs que ces deux derniers pèlerinages fussent d'origine païenne ; comme en beaucoup d'autres lieux, une fontaine miraculeuse y joue depuis longtemps un rôle quasi mystique ; le pèlerinage à la Vierge de Champlieu n'a-t-il pas aussi remplacé l'ancien culte dont les ruines fameuses furent les témoins ?

— Que dire du célèbre pèlerinage de Saint-Jean-Baptiste à Saintines ? dans ce petit pays qui fit partie de l'antique Verberie, les trois messes rituelles de la Saint-Jean ont christianisé difficilement les rites païens de la fête du solstice d'été. N'oublions pas que, tout près de là, dans les faubourgs de Verberie, les sorciers se réunissaient autour du grand Diable d'enfer ; l'évêque de Senlis, Séguin, dut, au XVII^e siècle, sévir contre certaines pratiques du pèlerinage de Saintines. Devant ces faits, l'ironie comme l'effarement sont réactions d'esprits étroits ; le démon a posé sa griffe sur l'humanité, Dieu lui a repris sa proie et jusqu'à la fin du monde cette lutte de l'ange et de la bête déroulera ses péripéties.

— Le triomphe de la Vierge Restitue, cette petite martyre inconnue qui, depuis le IX^e siècle, guérit les épileptiques à Arcy, n'est-ce pas un des plus beaux épisodes de cette lutte ?

— Charitables et... ironiques, peut-être, Saint Hubert à Limé, Saint Arnoul à Crépy, miraculaient les enragés et les femmes possédées du démon ; ils ne devaient pas manquer de clientèle !

— Les petits enfants n'étaient pas oubliés ; Sainte Ursule à Haas, Saint-Vast, à La Ferté-Milon, les faisaient marcher. A Verberie, Saint Germain guérissait les attardés. Quel saint les guérissait de la peur à Dampleu ? Carlier, qui nomme ce pèlerinage, oublie d'en faire connaître le thaumaturge !

— Très populaire au Moyen Age, patron de nombreuses localités, Saint Prix ou Projet, évêque martyr de Clermont d'Auvergne, guérissait les paralytiques à Gilocourt et Acy-en-Multien.

— Fort actif, Saint Blaise, spécialiste des esquinancies, ne comptait pas moins de quatre sanctuaires : à Soissons, Serchez, Buzancy, Béthisy-Saint-Martin. Nous ignorons quelles maladies chassait Saint-Fiacre à Béthisy-Saint-Pierre et Vieil-Arcy ; près d'Oigny, Saint Antoine guérissait la gale et Saint Mamers, ou Mammès, à La Ferté-Milon, soulageait les maux du ventre.

Pèlerinages d'antan, délicieux voyage au pays des légendes, parfois du merveilleux, livre exquis aux images naïves, puissent nos contemporains ouvrir les yeux sur vos miracles familiers, ignorés à force d'être connus, comme le monde qui, dans la féerie de Maeterlinck, se révèle aux chasseurs d'« oiseaux bleus » !

II. - LES FOUILLES DE 1952 AU VIEUX CHATEAU ROYAL DE SENLIS par M. H. Journé

Interrompues depuis l'été 1950, les fouilles ont été reprises au Vieux Château Royal au cours du mois d'octobre dernier, pour une courte durée. Elles ont confirmé les découvertes antérieures faites des soubassements du Palais du Prétoire (I^{er} siècle) et le très grand intérêt qu'elles présentent en vue de la reconstitution du plan de cet édifice, qui dut être fort important.

Suivant les directives de M. Piganiol, directeur de la 2^e Circonscription des Antiquités historiques, et sous la conduite de M. Quérard, spécialiste, les terrassiers ont poursuivi le dégagement, à trois mètres de profondeur, du seuil et du péristyle du Palais face à l'Est. Ont été ainsi dégagées les bases des colonnes imposantes de la façade ; celles-ci ont environ 0 m. 50 de diamètre, ce qui implique une hauteur

de 6 à 7 mètres. Les déblais environnants contenaient de nombreux fragments de pierres moulurées provenant de l'entablement et des frises du Palais.

En avant de la colonnade, et encastrés dans le dallage, on a retrouvé les gonds des portes en bois, lesquelles étaient recouvertes de plaques de bronze ciselé. Il a été recueilli plus de 200 kilos de morceaux de ces plaques, auxquels adhéraient encore une couche épaisse de bois carbonisé. On sait que l'incendie destructeur de ce palais (comme la destruction de la ville romaine d'Augustomagus) doit être situé vers la fin du III^e siècle, lors de la révolte des Bagaudes, ainsi que nous l'a indiqué déjà M. G. Matherat, à qui revient l'honneur des premières découvertes des vestiges du Palais du Prétoire romain proprement dit.

Qu'il nous soit permis de déplorer que le manque de crédits officiels n'ait pas permis de faire plus et mieux au cours de la courte période de travaux. Devant les résultats obtenus, la reprise des fouilles, en poussant vers le nord et l'ouest, est prévue pour 1953 et aura pour objet primordial de dégager toute la façade Est de l'édifice. Par ailleurs, et par mesure de sécurité (des éboulements étant à craindre dans les fouilles non étayées), les éléments de fouilles pratiquées en 1949-1950, et qui avaient révélé les fondations et le dallage du Prétoire dans toute la longueur du domaine, ont été comblés à nouveau.

Mais les nombreux visiteurs peuvent se faire une idée exacte de ce qu'était l'édifice romain primitif par les vestiges désormais bien apparents, lesquels présentent, au dire des spécialistes, un intérêt capital, tant par leur rareté que par leur importance. Il y a tout lieu de penser que les travaux projetés permettront dans les prochaines années la révélation complète des trésors archéologiques renfermés dans le sous-sol de cet endroit qu'un Directeur des Beaux-Arts a proclamé un jour « le lieu de France le plus chargé d'histoire ».

III. - LE BRASSEUR ANTOINE-JOSEPH SANTERRE GENERAL REVOLUTIONNAIRE ET INDUSTRIEL A SENLIS (1752-1809)

par M. le Dr R. Bénard

Le roulement de tambour ordonné par Santerre, couvrant la voix de Louis XVI sur l'échafaud, fait partie intégrante et inéluctable de l'Histoire de France à l'usage du Français moyen. On aura beau démontrer la vanité et l'impossibilité de ce geste, il restera fixé dans les mémoires autant que « le fier Sicambre » de Saint-Rémi, le « vase de Soissons » de Clovis, la « poule au pot » de Henri IV. « la garde meurt » de Cambronne !

Ce qu'on ignore le plus souvent, par contre, ce sont les circonstances dans lesquelles Santerre vint un jour, au lendemain de la Terreur, exploiter et faire prospérer à Senlis, une fabrique de papiers peints dans la plaine de Valgenceuse, à la Bigüe, faubourg de Villemétrie. Après avoir, une fois de plus, démontré la fausseté du fameux roulement de tambour, après avoir mentionné les combats désastreux que Santerre mena contre les Chouans en Vendée, l'auteur le suit à Senlis en 1796 et montre dans quelles conditions, de brasseur il devint fabricant de papiers peints en notre ville. Ce lui est une occasion de parler de ces manufactures en général à la fin du XVIII^e siècle et de celle de Senlis en particulier. Il accompagne ensuite son héros dans son acquisition à Eve (près d'Ermeronville) du château du Président Dumetz de Rosnay, vendu en 1798 comme bien national, et le montre dans sa nouvelle situation de châtelain jusqu'en 1801. Revenu à Paris, Santerre tombe dans l'oubli et meurt dans l'obscurité la plus complète et le dénuement en 1809.

Le Dr Bénard envisage surtout le « cas psychologique » que constitue Santerre, « bourgeois cultivé », originaire de la Thiérache, muni de bonnes études classiques, orléaniste probablement, franc-maçon certainement, opulent et généreux, le cœur sur la main, touchant de gros subsides de la liste civile pour apaiser le Faubourg, féru d'équitation, ce qui le mène à être général des Gardes Nationales d'abord, de l'Armée de Vendée ensuite, grand « gueulard » ne reculant pas devant le mot cru (une lettre de lui inédite, et découverte par l'auteur à la Bibliothèque Nationale en fait foi), mais incapable de faire du mal à une mouche, n'hésitant pas à se montrer humain au 20 juin envers le petit Dauphin, ce qui lui vaudra la haine de Marat

et l'incarcération. Suivant le mot de Roujon, « C'est le bourgeois de « Paris, avantageux, panachard, imprudent, primesautier, emballé et « calculateur, aimant les décorations et les barricades, violent à la « fois et débonnaire, qui parle de tout massacrer et porte son gosse « sur son dos pendant les émeutes, le plus absurde et le meilleur « fils du monde ! »

Quant à sa fabrique de papiers peints, elle est à peine indiquée dans les ouvrages spéciaux. Follot, rapporteur de la classe 68 (papiers peints) à l'exposition de 1900, n'en fait pas mention. Clouzot et Follot (Histoire des papiers peints en France, Paris 1935) ne lui consacrent que trois lignes. Aucune collection 'Musée des Arts Décoratifs. Collection Follot) ne possède la moindre bande sortie de ces ateliers. Par contre, il y a une cinquantaine d'années, le Dr Bénard en a décollé sur les murs de sa maison, à Apremont, un fragment, représentant la prise et la démolition de la Bastille, dont il a fait don au Musée Carnavalet. Nul doute que, si les Senlisiens qui font retapisser leur salon prennent soin de décoller minutieusement les diverses couches de papier qui se recouvrent les unes les autres, ils ne parviennent, eux aussi, à mettre au jour des tentures fabriquées voici 150 ans, par le « Général au Roulement de Tambour ».

Séance du 14 Décembre 1952

Présidence de M. le Dr Bénard

I. - PIERRE-MICHEL ALLOUEL
CHIRURGIEN DU DERNIER PRINCE DE CONDÉ

par Mlle C.-M. Dugas

D'où venait Allouel ? Nous l'ignorons ; reçu maître-chirurgien en 1763, nous le voyons, en 1771, devenir médecin des hôpitaux de Monaco, sur la demande du souverain de cette principauté. Six ans plus tard, Allouel et sa femme, Jeanne-Angélique Pitois, sont à Senlis où, le 27 décembre 1777, naît leur fils Pierre-Ange.

Le 4 avril 1780, le Conseil d'administration de l'hospice Condé à Chantilly nomme Allouel « en qualité de garçon-chirurgien chargé de veiller aux malades de l'hôpital et, le 10 juillet suivant, sont faits lecture et enregistrement du brevet de chirurgien de l'hôpital » en faveur du sieur Pierre-Michel Allouel, aux appointements de 1.200 livres par an. D'après une lettre qu'il écrivit beaucoup plus tard, Allouel est alors âgé d'environ 40 ans. Il demeure d'abord à l'actuel n° 5 de la rue du Connétable ; puis, le 9 mars 1783, le prince de Condé fait don « à son chirurgien ordinaire, P.-M. Allouel, docteur en médecine, chirurgien-major de l'hôpital de Chantilly, d'un terrain situé rue Saint-Laurent ». Ce n'est qu'en 1790 qu'après achat du terrain voisin, Allouel peut se faire construire une maison située entre la rue Saint-Laurent et la route de Luzarches (cette maison est le n° 16 de l'actuelle avenue du Maréchal-Joffre).

La Révolution ne change pas les sentiments d'Allouel envers les princes ; d'esprit droit et conciliant, il fait cependant partie du nouveau Conseil municipal (composé en grande partie d'hommes fidèles à la fois aux Condés et aux intérêts du pays) et s'engage dans la garde-nationale de Chantilly dont il est secrétaire et chirurgien-major. Là encore, d'ailleurs, une élite tente d'entraîner au devoir civique la population qui se partage entre mous (les plus nombreux) et enrégés (une poignée). Les « enrégés » prenant le dessus, grâce au manque de courage des mous ; le désordre règne bientôt en maître jusque dans l'hospice où les vieillards se révoltent contre les dévouées Filles de la Charité ; les prêtres insermentés sont remplacés ; plusieurs administrateurs de l'hospice meurent, d'autres émigrent !

Est-ce lassitude ? ou bien Allouel, voyant les apprêts de la guerre, pense-t-il que son devoir est auprès de ses maîtres ? Il quitte Chantilly dans le courant de 1792 et rejoint l'armée des Princes à Bingen, abandonnant tous ses biens pour les routes de l'exil, la misère, l'isolement dans de tristes pays glacés. Dans l'armée même des émigrés, les cabales, les intrigues rendent plus douloureuses les épreuves de l'exil. Cependant, le Prince de Condé obtient du comte de Provence des brevets de chirurgiens-majors consultant et pratiquant, l'un pour Allouel, l'autre pour Brillouet, chirurgien du duc de Bourbon ; leur jeune confrère, Philbert, ancien chirurgien-major de l'hôpital de Nancy, est nommé aide-major aux armées.

Désormais, Allouel va suivre l'armée des émigrés dans toute sa triste destinée. En 1793, il est médecin-major de l'hôpital sédentaire de l'armée de Condé dans la région de Spire. En 1794-1795, séjour de l'hôpital en Souabe, sur les bords du Neckar.

1798, repli de l'hôpital dans la région de Salzbourg. 1798, séjour en Vohlynie où il semble que des puissances mystérieuses tentent de retenir Allouel, car il demande instamment à Drouin, homme de confiance du Prince de Condé, d'organiser une sorte de mise en scène pour le rappeler d'urgence auprès de son maître. Peut-être quelque potentat russe a-t-il voulu s'attacher de force le médecin français qui, depuis 1796, a reçu de Louis XVIII le titre de chirurgien-consultant de sa majesté et le cordon de l'ordre de Saint-Michel... quand les circonstances le permettront !

Echappé à l'amitié... autoritaire des russes, Allouel repart en Souabe avec son hôpital, effectuée avec lui une randonnée en Italie, retourne dans la région de Salzbourg. Puis, en 1801, il est mis à la retraite quand sonne l'heure de la dissolution de l'armée des émigrés. Toujours fidèle à son maître, il accompagne le prince de Condé en Angleterre et... s'y marie à plus de soixante ans !

C'est la misère pour le nouveau foyer, malgré la pension versée par le gouvernement anglais. Cependant, Allouel continue probablement à exercer ; il publie en Angleterre deux ouvrages où il résume ses expériences de médecin et de chirurgien.

La Restauration trouve le vieillard, malade, retiré à Wimbledon où il vit modestement de la rente versée par la Grande-Bretagne et de la pension de 1.200 francs que le Prince de Condé lui envoie régulièrement tous les semestres. Hélas ! âgé maintenant de 75 ans, Allouel ne se sent pas la force de rentrer en France où son fils est revenu depuis treize ans.

« Content de mon sort, écrit-il philosophiquement, j'ai préféré traîner dans cette aimable région quelques jours, partout inutiles. »

Ces quelques jours sont plus de dix années que le vieillard passera en érudit aimable, écrivain en latin des ouvrages médicaux, taquinant la muse française et anglaise, se délassant des travaux de l'esprit par ceux du jardinage.

Dans l'été de 1825, le chirurgien du Prince de Condé va rejoindre au cimetière de Wimbledon celle qui fut la dernière princesse de Condé, Catherine de Brignole, morte, elle aussi, sur la terre d'exil en 1813.

Le 5 août, le secrétaire du vieux duc de Bourbon adresse les condoléances de son maître à la veuve d'Allouel :

« S.A.S. me charge de vous exprimer toute la part qu'elle prend « à votre trop juste douleur et à la perte d'un bien ancien et fidèle « serviteur de la maison de Condé. »

Quelques années plus tôt, un autre fidèle des Condés, le baron de Saint-Jacques, écrivait :

« J'ai connu particulièrement M. Allouel ; c'est un parfait « honnête homme qui a beaucoup de talents et qui a rendu les plus « grands et multiples services à l'armée de Condé. »

N'est-elle pas bien belle, cette oraison funèbre de l'homme discret et modeste que fut Allouel, émigré d'honneur, qui, au seuil de l'âge mûr, bien « arrivé », quitta les bords de la Nonnette pour affronter la misère et l'exil avec son maître ?

II. - LA CARRIERE MOUVEMENTEE DE PIERRE ALLOUEL
SENLISIEN, (1777-1844)

par M. le Dr R. Bénard

Si la carrière de Pierre-Michel Allouel, médecin et chirurgien de S.A.S. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, fut fertile en péripéties et en déplacements, celle de Ange-Pierre Allouel, son fils, ne le fut pas moins. Elle devait s'étendre des bords paisibles de la Nonnette aux rives glacées de l'Ukraine. Après un séjour de 40 ans comme fonctionnaire dans des bureaux, ballotté du Piémont à Paris, il vint aux dernières heures de son existence se retirer dans un modeste logis de cette nécropole que constitue Versailles depuis le 6 octobre 1789.

Ange-Pierre Allouel était venu au monde à Senlis, le 27 décembre 1777, et avait été baptisé le lendemain en l'église Notre-Dame. Comment Pierre-Michel Allouel, au retour de Monaco, était-il venu se fixer à Senlis ? dans quel logis habitait-il ? Nous le saurons peut-être un jour.

La jeunesse de Pierre-Ange se passa à Chantilly ; lorsqu'en 1792

son père rejoignit le Prince de Condé en émigration, le jeune homme, âgé de 15 ans, resta à Chantilly. On ne saurait, à cet âge, être bien dangereux ; mais, ce qui est plus curieux, c'est que le Président de l'Administration Municipale de Chantilly, Le Riche, le prend dans ses bureaux en 1793 et l'y conserve pendant 3 ans. A ce moment, comme personne n'ignore qu'il est fils d'émigré, le jeune Allouel quitte son emploi et se décide à rejoindre son père. Le voyage est fort long ; c'est seulement un an après que Pierre-Ange retrouve son père à l'hôpital de Tortzyp en Volkynie, sur les confins de l'Ukraine.

D'abord soldat, puis sous-lieutenant à la 2^e compagnie des fusiliers dans le régiment de Chevalier Durand (ex-régiment de Hohenlohe), il est licencié le 1^{er} mai 1801 au camp de Wendisch-Feistritz, lors de la dissolution de l'armée de Condé.

Profitant de l'amnistie qui suit la paix d'Amiens, Pierre-Ange Allouel rentre en France en 1802 et court retrouver son protecteur Leriche qui est maintenant sous-préfet de Clermont (Oise). Celui-ci, dès Floréal de l'an X (mai 1802) lui trouve une place et le charge du relevé des Contributions. Il y demeure 3 ans, jusqu'à ce qu'il reçoive sa désignation comme chef de bureau à la préfecture du département de Marengo (chef-lieu Alexandrie), d'où, 2 ans plus tard, il est affecté à l'Intendance des Finances en Piémont. Il y demeurera jusqu'à la fin de l'Empire. Rentré en France en 1814, il est bientôt affecté à la Préfecture de la Seine ; en 1819, il change d'administration et entre au Ministère de la Marine et des Colonies. Il va y demeurer vingt ans, jusqu'à sa retraite qu'il prend le 22 juillet 1839. Son dossier ne renferme sur son compte que des appréciations infiniment élogieuses.

Entre temps, il s'est marié ; le 23 février 1832, il a épousé, à Saint-Germain-des-Prés, Christine Cravetta, veuve de Maximilien Ghilini, comte de Pettinier, fille du comte de Villanovetta et Thérèse Bacciocchi, son épouse. Les deux époux habitaient le même immeuble, 4, rue du Colombier (actuellement rue Jacob). Trente-cinq ans plus tôt, le 12 floréal An V, l'officier public de la Municipalité de Marseille voyait comparaître par-devant lui un capitaine de 35 ans, natif d'Ajaccio, et qui passait pour être de petite noblesse génoise, qui s'appelait Félix Bacciocchi.

Coincidence curieuse : lui aussi il habitait la même maison que sa fiancée, Elisa Marianne, logeant chez sa mère, la citoyenne Letizia Ramolino, veuve de Charles Buonaparte !

On peut penser qu'Allouel et sa femme, respectivement âgés de 54 et 44 ans, avaient lié connaissance à l'époque où Allouel gérait les Finances du Piémont et que, par son mariage, le sous-chef de bureau au Ministère de la Marine de Louis-Philippe, devenait le neveu de la princesse de Lucques et Piombino, Elisa, la sœur de Napoléon I^{er} !

Malgré un traitement assez confortable (puisque évalué en monnaie de 1952 il représente 765.000 fr. par an en 1826, pour atteindre par paliers 1.103.000 fr. en 1834), il vit dans la gêne. Un rapport des plus élogieux d'un de ses chefs demandant pour lui une gratification de 200 fr. (45.000 fr. de nos jours), mentionne qu'« il est forcé d'abandonner la plus grande partie de son traitement pour satisfaire à d'anciens engagements qu'il tient à honneur de remplir. » Deux ans plus tôt, toutes les économies d'Allouel, ainsi que ses bijoux, lui avaient été volés par effraction. Le 28 mai 1839, de Marseille, il adresse au Service des Pensions du Ministère de la Marine une lettre véritablement affolée : Si, dans 15 jours, on n'est pas venu à son secours, il sera obligé de prendre n'importe quel emploi « dussé-je me faire porte-faix sur le port. » Il reçoit de quoi rentrer à Paris.

Mais le loyer de la rue du Colombier est au-dessus de ses moyens. Dès 1842, accompagné de ses deux filles, Virginie née en 1826 et Albertine née en 1829, il se retire à Versailles où il occupe, 2, rue de la Paroisse, au 2^e étage, un logis de 5 pièces du loyer de 150 fr. (35.000 fr.).

La maladie l'accable ; le 12 mai 1844, il est à bout de forces, à bout d'espoir. Avant la fin de l'année, il a cessé de vivre ; où ? Nous l'ignorons. Ce n'est ni à Versailles, ni à Paris. Mais, dès le mois d'octobre, sa famille avait abandonné l'appartement de la rue de la Paroisse.

Son dossier conservé au Ministère de la Marine montre que ce fut un employé modèle, et ses chefs ne tarissent pas d'éloges sur son compte. A ce titre, ce Senlisien méritait que sa mémoire fut évoquée ici.

